

# LE STOC EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Chardonneret élégant - J. COUTOUT

## Une lettre d'information pour le STOC en Auvergne-Rhône-Alpes

Cette première lettre d'information sur le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) a pour but d'informer l'ensemble des personnes intéressées par ce programme permettant d'évaluer les tendances d'évolution des oiseaux communs de la région. Le STOC est actuellement le programme de suivi de la biodiversité sur lequel nous avons le plus de connaissances avec un grand nombre de bénévoles impliqués. Les résultats sont présentés dans cette première lettre.

Il s'inscrit dans le programme national «Vigie-Nature» coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) couvrant également d'autres suivis sur de nombreux taxons : suivi des chauves-souris, des orthoptères, des papillons, des odonates, des reptiles, des amphibiens, etc. Ces programmes permettent de produire des indicateurs de la biodiversité en région et mobilisent un public large pour la préservation de la biodiversité.

Dans ce numéro, nous ferons appel à vous pour connaître les suivis que vous réalisez déjà, ainsi que vos attentes sur ces programmes. L'objectif à terme étant d'élargir les sujets traités dans cette lettre.

**STOC**  
SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

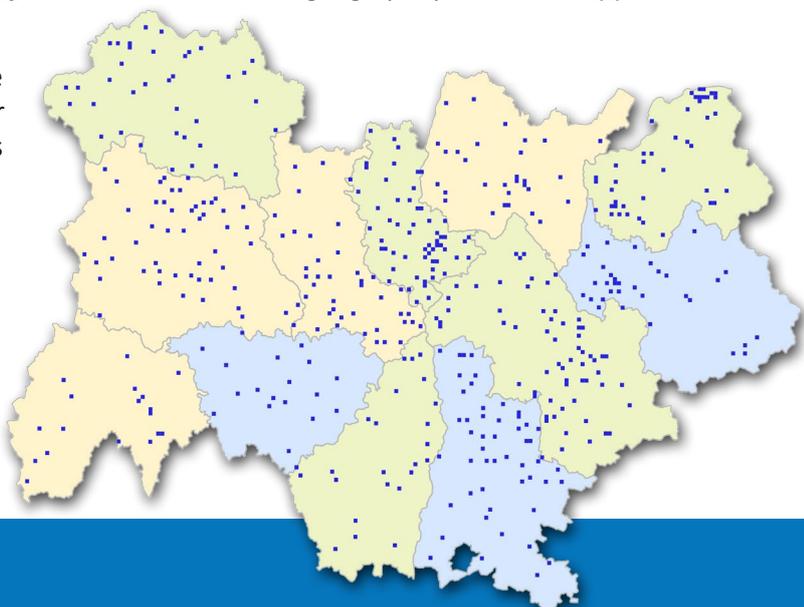
## Suivre les tendances des oiseaux communs - Programme STOC

Le STOC est coordonné au niveau régional par la LPO. Le suivi est réalisé par points d'écoutes tous les printemps au même endroit dans de nombreux secteurs de la région.

Dans la région depuis 2001, le STOC c'est plus de :

- 300 observateurs,
- 500 carrés suivis au moins une fois,
- 66 500 points d'écoute,
- 32 600 heures d'observation, de saisie et de coordination,
- 749 000 données,
- 228 espèces observées.

Grâce à cette mobilisation importante, il est possible d'avoir des tendances d'évolutions fiables pour plus de 70 espèces. Vous trouverez les résultats, espèces par espèces et pour différentes zones biogéographiques dans le [rapport STOC 2018](#).



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pour plus d'informations sur le programme STOC en Auvergne-Rhône-Alpes :  
Arthur VERNET / [arthur.vernet@lpo.fr](mailto:arthur.vernet@lpo.fr)

En regroupant les espèces par grands types de milieux, il est possible d'obtenir des tendances d'évolution moyennes depuis 2002 :

- 19,5 %** ● **Espèces des milieux agricoles**  
*comme l'alouette des champs, le bruant jaune, ...*
- +5,7 %** ● **Espèces des milieux forestiers**  
*comme le pic épeiche, le troglodyte mignon, ...*
- 14,6 %** ● **Espèces des milieux bâtis**  
*comme l'hirondelle rustique, le serin cini, ...*
- +3,5 %** ● **Espèces généralistes (occupant de nombreux types d'habitats)**  
*comme le pinson des arbres, le merle noir, ...*

## Perspectives 2019

En 2019, un travail d'état des lieux des données de suivis de populations sera effectué à l'échelle d'Auvergne Rhône-Alpes. Il permettra d'identifier les espèces pour lesquelles il y a déjà des tendances fiables et celles pour lesquelles il serait intéressant d'obtenir des résultats pour les prochaines années. Cela nécessitera donc d'effectuer des suivis comme le STOC dans des secteurs prioritaires pour pouvoir suivre certaines espèces mais également dans certains secteurs géographiques afin d'obtenir des tendances pour des zones plus locales (zones biogéographiques, départements, etc.). Nous pourrions donc prochainement orienter plus précisément des nouveaux carrés STOC.

## Quelques rappels sur le protocole

En réalisant l'analyse des données STOC, nous nous sommes aperçus que certains éléments du protocole demandaient d'être bien appliqués afin de pouvoir analyser au mieux les données :

- Chaque point d'écoute doit durer 5 minutes strictement ;
- Les 10 points d'écoutes doivent toujours être faits dans le même ordre et durant la même matinée ;
- Il est important de bien distinguer les oiseaux qui sont en transit de ceux qui sont posés ou bien en vol territorial (par exemple : le vol chanté d'une alouette des champs sera considéré comme un oiseau local et on lui attribuera une classe de distance, par contre un vol direct d'une alouette traversant la zone de point d'écoute sera noté «en transit») ;
- Noter seulement une fois un même oiseau entendu sur plusieurs points (exemple du même coucou entendu sur plusieurs points) ;
- Les dates de passage sont à respecter strictement. Pour rappel, le 1er passage doit avoir lieu du 1er Avril au 8 Mai et le 2ème passage du 9 mai au 15 juin. Pour les carrés situés en altitude (à une altitude supérieure à 800 mètres), la date charnière du 1er passage est repoussée jusqu'au 15 mai. L'intervalle de temps entre les 2 passages doit être de 4 à 6 semaines.
- Le relevé habitat est à actualiser chaque année et à modifier si des changements sont notés.

## Ressources

Cliquez sur les liens suivants pour obtenir les documents ressource :

- [Rapport STOC 2018](#)
- [Plaquette STOC 2018](#)
- [Programme STOC](#)

## Enquête auprès des observateurs

**Répondez au questionnaire pour nous aider à mieux connaître les programmes qui sont réalisés et quels sont les retours de résultats que vous attendez. Merci d'avance pour votre réponse !**

[Cliquez ici pour répondre à l'enquête](#)

## Comment participer au STOC ?

Afin de préciser les tendances sur un maximum d'espèces, il est donc important d'augmenter l'effort de suivi STOC sur la région. Vous voulez participer à ce programme ?

Contactez votre référent local pour avoir plus d'informations :

<b>Auvergne</b>	Romain RIOLS / <a href="mailto:romain.riols@lpo.fr">romain.riols@lpo.fr</a>
<b>Ain</b>	Francisque BULLIFFON / <a href="mailto:francisque.bulliffon@lpo.fr">francisque.bulliffon@lpo.fr</a>
<b>Ardèche</b>	Florian VEAU / <a href="mailto:florian.veau@lpo.fr">florian.veau@lpo.fr</a>
<b>Drôme</b>	Cindie ARLAUD / <a href="mailto:cindie.arlaud@lpo.fr">cindie.arlaud@lpo.fr</a>
<b>Isère</b>	Anaëlle ATAMANIUK / <a href="mailto:anaelle.atamaniuk@lpo.fr">anaelle.atamaniuk@lpo.fr</a>
<b>Loire</b>	Emmanuel VÉRICEL / <a href="mailto:etudes.loire@lpo.fr">etudes.loire@lpo.fr</a>
<b>Rhône</b>	Christophe D'ADAMO / <a href="mailto:christophe.dadamo@lpo.fr">christophe.dadamo@lpo.fr</a>
<b>Haute-Savoie</b>	Xavier BIROT-COLOMB / <a href="mailto:xavier.birot-colomb@lpo.fr">xavier.birot-colomb@lpo.fr</a>
<b>Savoie</b>	Jean-Noel AVRILLIER / <a href="mailto:jean-noel.avrillier@lpo.fr">jean-noel.avrillier@lpo.fr</a>

De nombreux carrés STOC orphelins sont disponibles en région. Ces carrés ne sont plus suivis depuis quelques années. Il est donc important de les reprendre pour continuer le suivi. La carte ci-dessous les localise.

**N'hésitez plus, prenez un carré STOC, les résultats seront encore plus fiables et pour plus d'espèces !**



## Adoptez un carré orphelin !

Rédaction : Arthur VERNET

Conception : Laurine CORNATON-PERDRIX

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Maison de l'Environnement • 14 avenue Tony Garnier • 69007 Lyon - 04 37 61 05 06 - [auvergne-rhone-alpes@lpo.fr](mailto:auvergne-rhone-alpes@lpo.fr)